

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 784

présenté par
Mme Ménard et Mme Besse

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

À la quatrième phrase de l'alinéa 32, après le mot :

« avec »,

insérer les mots :

« la remise en place du service militaire obligatoire et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il y a maintenant 25 ans, Jacques Chirac supprimait le service militaire obligatoire, pour – nous avait-on dit – professionnaliser l'armée. Quelques années plus tard, les résultats sont là, l'armée est certes professionnelle, spécialisée mais elle est aussi limitée. 270 000 militaires en comptant les réservistes... quand les États-Unis sont forts de 2 260 000 militaires professionnels et 86 000 réservistes...

Malheureusement, dans le même temps, un certain nombre de puissances continuent de se renforcer et de peser sur l'échiquier géopolitique, comme par exemple la Turquie qui n'a pas caché ces dernières années son hostilité croissante à l'encontre de la France, notamment.

Face à ce constat, il nous faut donc agir. Et vite. Quelle est donc la stratégie du Gouvernement à ce sujet ?